Revue de Presse hebdomadaire

LE BERRY RÉPUBLICAIN

Trophées des entreprises du Cher 2024 : les entreprises nommées dans la catégorie "Elles réinventent l'agriculture de demain"



Publié le 12/11/2024

La 8e édition des Trophées des entreprises du Cher, coorganisée par le Berry républicain, la Chambre de commerce et d'industrie du Cher et la communauté d'agglomération Bourges Plus, aura lieu jeudi 21 novembre, à 18 h 15, au Palais d'Auron, à Bourges. Nous vous présentons, ce mardi, les entreprises nommées dans les catégories Elles réinventent l'agriculture de demain.

Pour participer à cette soirée mêlant business et convivialité, il suffit de s'inscrire (c'est gratuit) via internet : trophees.leberry.fr.

Les truffières du Berry, à Plaimpied-Givaudins

Créée en 2021, cette trufficulture professionnelle en agriculture bio exploite 40 ha d'arbres truffiers entre Plaimpied, Dun-sur-Auron et Lunery. Berceau fertile historique pour la truffe noire, la champagne berrichonne offre à David Sarrazin et sa compagne un sol propice au renouveau de la culture de la Tuber melanosporum. En s'appuyant sur une démarche participative avec "Adopte un chêne", qui a permis de convaincre « 3.000 truffi'potes », de devenir propriétaires d'un ou plusieurs arbres tuffiers, David Sarrazin innove. Car pour espérer cultiver des truffes,

« il faut quatre à douze ans et certains arbres restent improductifs », explique-t-il. Un investissement sans retour immédiat.

David Sarrazin veut proposer une alternative au flair du chien. Il développe avec des laboratoires franciliens une technologie axée sur un radar à pénétration de sol pour détecter précocement la truffe. « Et on s'intéresse à certaines molécules olfactives caractéristiques de la truffe qu'on peut détecter par spectromètre UV », pour préciser les niveaux de maturité. À la clef, une récolte optimisée, plus précise qu'avec les animaux. L'idée de la société est de produire et vendre de la truffe, proposer des prestations de services voire vendre de la technologie. Face au Périgord, l'Ardèche ou le Vaucluse, le potentiel trufficole est grand dans le Berry : 50 tonnes de truffes par an avant la Première Guerre mondiale pour 40 tonnes aujourd'hui dans toute la France.

La ferme florale Lili de Calla. Bourges

Christelle Cosqueric a créé sa ferme florale à Bourges, en 2024, sur 2 ha dédiés à la culture de fleurs coupées et séchées et bientôt des fleurs comestibles. « L'idée est de répondre aux demandes de

fleuristes locaux et aux artisans. » L'ambition ? Produire des fleurs fraîches et coupées locales de plein champ, coller aux saisons, trouver des essences originales.

Ses fleurs locales sont aussi livrées dans la journée et durent, selon elle, plus longtemps. Elle accompagne le mouvement slow flower. « Je fais partie du collectif engagé de la Fleur française, c'est une démarche respectueuse de l'environnement qui offre une durabilité, une qualité et soutient les circuits courts. Je parle d'urgence sanitaire, de mettre en place sur le territoire une démarche comme la mienne et de réintroduire en France des cultures raisonnées. »

Berry chanvre, à Saint-Germain-des-Bois

De l'alimentation à l'isolation, la culture du chanvre cumule les bons points. Trois agriculteurs associés ont décidé de développer cette filière. Parmi eux, Jean-Philippe Desdions. « Berry Chanvre a été créé en 2019 par un collectif intéressé par cette plante. On cultive et on valorise entièrement cette plante avec la graine (chènevis) et la paille. » Plusieurs débouchés commerciaux à la

clef. Le chènevis a vocation à entrer dans l'alimentation humaine (huile), les cosmétiques et l'alimentation animale (oisellerie, pêche…). La paille (chènevotte) est utilisée dans les écomatériaux pour l'isolation et la rénovation de l'habitat en liant chaux-chanvre. « Un marché en progression », relève Jean-Philippe Desdions qui s'intéresse au chanvre depuis une vingtaine d'années.

Le collectif s'est rapproché de l'agglomération Bourges Plus pour produire sur de nouvelles parcelles dans la zone du Porche, un secteur sensible pour le captage d'eau. Car la culture du chanvre ne nécessite pas d'irrigation, réclame aucun pesticide et peu d'azote. La collectivité y voit un double intérêt environnemental : limiter la pollution agricole dans ce secteur et recourir à ces biomatériaux d'isolation, qui stocke le carbone, dans ses projets de construction et de rénovation. L'isolant chanvre a ceci de confortable « qu'il absorbe l'hygrométrie l'hiver et restitue de la fraîcheur l'été. » Le collectif d'agriculteurs souhaite, l'an prochain, au moins doubler sa surface de production (de 50 ha à 120 ha). «

Le chanvre répond à des souhaits sociétaux et à l'agriculture de demain », est convaincu Jean-Philippe Desdions.

Source :
https://www.leberry.fr/bourges-18000/economie/trophees-des-entreprises-du-cher-2024-les-entreprises-nommees-dans-la-categorie-elles-reinventent-lagriculture-de-demain_14593830/